Camille Renouard

Avocat Collaborateur
crenouard@jpkarsenty.com

Langues

- Français
- Anglais

Formation

- Master 1 – Droit pénal et sciences criminelles – Université Paris-Panthéon-Assas
- Master 2 – Droit pénal et sciences criminelles parcours criminologie – Université Paris-Panthéon-Assas
- Diplôme universitaire de justice pénale des mineurs – Université Paris-Panthéon-Assas
- Certificat de sciences criminelles – Université Paris-Panthéon-Assas

Camille Renouard a rejoint le cabinet JP Karsenty en janvier 2025 en qualité d'élève-avocat, avant d'y poursuivre en tant que collaboratrice.

Avocat, elle intervient en droit pénal général, droit de la presse, droit pénal des affaires, responsabilité civile et droit des assurances.

Titulaire d'une licence en droit privé, Camille a également obtenu un Master II de droit pénal – parcours criminologie, réalisé en alternance au sein d'un cabinet d'avocats pénaliste, un diplôme universitaire de justice pénale des mineurs ainsi qu'un certificat de sciences criminelles. L'ensemble de son parcours académique a été accompli à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Avant d'intégrer le cabinet, Camille a effectué de nombreux stages dans différents cabinets d'avocats, notamment au sein de deux cabinets parisiens de renom, où elle s'est formée au droit de la presse, au droit pénal et pénal des affaires et, plus largement, à la gestion de dossiers à forts enjeux et forte exposition médiatique. Elle a également réalisé un stage à la Cour de cassation, lui permettant d'approfondir sa pratique, notamment en procédure civile.

Camille intervient à toutes les étapes de la procédure pénale, devant l'ensemble des juridictions répressives — tant pour les victimes que pour les personnes mises en cause — et plaide régulièrement devant chacune d'elles.